



**Fédération
Luxembourgeoise de
Volleyball a.s.b.l.**

Affiliée à la CEV, à la FIVB et membre du COSL

Réunion du CA du 04.05.2026 – Rapport

Présents : Zambon Norma, Clement Sven, Schomer Chantal, Rossi Françoise, Breuer Bob,
Kremer Gilbert, Burelbach Marc, Schammo Mim
Weber Dany, Gestionnaire administrative
Torsten Schooff, Directeur Technique

Excusées : Bolkaerts Jenny, Hepp Carole

Présidente et CA

- Le rapport de la réunion du Conseil d'Administration du 18.03.2026 est approuvé.
- Chantal Schomer, qui a occupé un poste de gestionnaire administrative à temps partiel à la FLVB, est à la retraite depuis le 1^{er} mai 2026. Suite à sa candidature pour le poste de secrétaire général, Chantal est cooptée comme nouveau membre au Conseil d'Administration à partir du 1^{er} mai 2026.
- Suite à la dernière assemblée générale et les débats lors d'une réunion de travail au sujet du cumul de mandat d'entraîneur fédéral et une fonction d'entraîneur de club, le CA a proposé aux clubs un amendement aux contrats de nos entraîneurs. La grande majorité des clubs a approuvé le texte proposé par l'avocat conseil de la FLVB où le CA promet d'incorporer dans ces contrats la clause concernant les conflits d'intérêts, présentée précédemment aux clubs.
Le CA décide ainsi de prolonger les contrats de Pompiliu Dascalu et Fabio Aiuto qui viennent à échéance au courant de l'année.
- Suite aux interviews avec les postulants sélectionnés parmi les candidatures reçues pour le poste de Gestionnaire administratif (m/f), le CA a pris la décision d'embaucher Marc Burelbach pour ce poste à temps partiel (20h) à partir du 1^{er} juin 2026. Après cette date, Marc ne sera plus membre du Conseil d'Administration.
- Le CA arrête les délais à respecter pour l'envoi de la convocation et de la documentation pour l'AG ordinaire ayant lieu le 29 juin au Mamer Schlass et définit les membres sortants du CA et du Tribunal Fédéral.



**Fédération
Luxembourgeoise de
Volleyball a.s.b.l.**

Affiliée à la CEV, à la FIVB et membre du COSL

- Norma Zambon, Sven Clement et Torsten Schooff font un bref rapport sur leur participation à l'événement de lancement d'IMPULS II par le COSL.

IMPULS II est conçu comme un processus de développement participatif. Au cœur du projet se trouve le renforcement des fédérations – en particulier dans leur rôle vis-à-vis de leurs clubs. L'objectif est de développer durablement la collaboration, les échanges et le soutien entre fédérations et clubs. Le COSL appelle les fédérations à s'engager activement dans ce processus et à piloter le développement de leur fédération dans le cadre d'IMPULS II. Dans cette optique, IMPULS II se positionne comme un cadre d'accompagnement et de soutien, visant à appuyer et soutenir les fédérations dans ces actions.

Avant de s'impliquer à une participation active en tant que fédération pilote, la FLVB souhaiterait obtenir des précisions concernant le calendrier, la fréquence des réunions et, par conséquent, l'effort en personnel nécessaire en cas de participation à ce projet pilote.

- Norma, Chantal et Torsten font un bref rapport sur l'entretien avec le président du COSL et ses collaborateurs concernant l'octroi des subsides pour 2026 qui seront considérablement inférieurs à ceux de l'année dernière. Nous avons compris que cette décision résulte d'une évaluation de la part du Ministère à laquelle le COSL s'aligne. Le CA partagera ses inquiétudes sur le financement de ses équipes nationales et l'appui nécessaire pour ses cadres nationaux Jeunes auprès de la Ministre Martine Hansen lors d'une prochaine entrevue.

Directeur Technique / LTAD / Commission Technique

- L'ALIS, Agence luxembourgeoise pour l'intégrité dans le sport, anciennement ALAD, présente aux fédérations la nouvelle procédure de notification après les contrôles antidopage et publie un schéma de traitement des plaintes (Safeguarding) à adopter par les fédérations membres.

- Torsten informe le CA sur le programme des compétitions MEVZA (Middle European Volleyball Zonal Association) et propose les chefs de délégation pour accompagner les équipes.

MEVZA Senior Men Championship – 20.-24.05.2026 – Fonyòd, Hongrie

21.05.26	16:30	LUX – AUT
22.05.26	19:00	CRO – LUX
23.05.26	16:30	HUN – LUX
24.05.26	16:30	LUX – CYP

MEVZA Senior Women Championship – 20.-24.05.2026 – Maribor, Slovénie

21.05.26	16:00	LUX – AUT
22.05.26	19:00	HUN – LUX
23.05.26	19:00	CRO – LUX
24.05.26	16:00	LUX – CYP

Fédération
Luxembourgeoise
de Volleyball a.s.b.l.

3, route d'Arlon
L-8009 Strassen
Luxembourg

+352 48 41 86
info@flvb.lu
www.flvb.lu

CCPLLULL : LU20 1111 0088 5427 0000
BGLLLULL : LU88 0030 1485 8111 0000
CCRALLULL : LU70 0099 7800 0027 6352

RCS : F5200
TVA : LU15593608



**Fédération
Luxembourgeoise de
Volleyball a.s.b.l.**

Affiliée à la CEV, à la FIVB et membre du COSL

- Le CA prépare le tournoi European League au Luxembourg: Programme, Ticketing, appel aux bénévoles, etc.
- Torsten et Adrien ont récemment rencontré les responsables du COSL pour arrêter les critères de sélection pour les JPEE 2027 à Monaco. Remporter des médailles lors de la dernière édition ne garantit pas automatiquement la qualification pour 2027. Une sélection pour le Beach Volleyball nécessite un minimum de 120 points collectionnés lors de 4 tournois de haut niveau. Les équipes indoor doivent gagner au moins un match lors des compétitions MEVZA ou European League.
- Le CA approuve le projet de long terme en Beach-Volleyball Jeunes U18 et U16 présenté par Adrien Perchet. Pour la saison en cours, un championnat de beach-volleyball est proposé aux U18 filles et garçons.
- Le CA prend note du rapport de Jared qui traite le suivi de l'installation du safeguarding au sein de la fédération, l'organisation des prochaines sessions « Coffee for Coaches », les projets pilotes « FUNdamentals » réalisés avec les clubs participants, le « Coaching Course » 2026 terminé ainsi que la planification des camps d'été.
Pour pouvoir proposer une formation LUXQF-4 en collaboration avec l'INAPS, Jared est chargé de concevoir le programme et de recruter des formateurs parmi nos entraîneurs ou des instructeurs étrangers habilités à donner ces cours.

Commission Sportive / Arbitres / Jeunes / Beach / Loisir

- Marc est en train de travailler sur le système de vote pour l'attribution du titre de « MVP 2026 – Asport Dream Team ». La sélection des joueurs éligibles se basera sur le nombre de matches auxquels ils ont participé et les points accumulés au cours des rencontres de l'entière saison. Un vote du public et d'un jury sera effectué. Une idée comparable pour le vote des meilleurs arbitres pourrait être envisagée. Le vote serait alors fait par les coaches et les capitaines des équipes en MixVoip Ligue et un jury.
- Le Conseil d'Administration prévoit au cours de la prochaine saison des réunions de travail avec les clubs pour l'établissement d'une réglementation exigeant une participation d'un minimum de joueurs sélectionnables sur le terrain en MixVoip Ligue.
- La commission Sportive suggère de reformer la Super Coupe 2026 et de présenter aux clubs un format de tournoi impliquant quatre clubs par genre, éligibles en fonction de leur classement dans la Coupe et le Championnat de la saison précédente.

Fédération
Luxembourgeoise
de Volleyball a.s.b.l.

3, route d'Arlon
L-8009 Strassen
Luxembourg

+352 48 41 86
info@flvb.lu
www.flvb.lu

CCPLLULL : LU20 1111 0088 5427 0000
BGLLLULL : LU88 0030 1485 8111 0000
CCRALULL : LU70 0099 7800 0027 6352

RCS : F5200
TVA : LU15593608

LU^{EMBOURG}
LET'S MAKE IT HAPPEN



MIXVOIP



Fédération Luxembourgeoise de Volleyball a.s.b.l.

Affiliée à la CEV, à la FIVB et membre du COSL

- Pour prévenir toute manipulation de matches ou falsification de résultats, la Commission sportive propose d'introduire une règle qui privilégie la première équipe en cas d'égalité au classement, même si une seconde équipe bénéficie d'un rang supérieur basé sur le ratio de sets ou de points.

- La commission proposera la Grille 2026/2027 après analyse des calendriers internationaux et de la proposition que Volley Bartreng vient d'introduire.

- Bob propose d'intégrer, avant le début du match, le « shake-hands » dans le protocole de tous les matches de la MixVoip Ligue dès la saison prochaine.

- En résumé, l'échange de points de vue concernant le format 6v6 en U15 pour la saison prochaine lors de la réunion « Coffee for Coaches » du 3 mai à Bertrange, a soulevé les opinions suivantes :

La majorité des clubs sont favorables à l'introduction du format 6 contre 6 en U15.

Un consensus a été atteint concernant la division de la compétition en catégories garçons et filles.

Dans l'ensemble, le 6v6 en catégorie féminine a été bien accueilli.

Un bon nombre d'équipes masculines serait confronté à des problèmes comparables en raison de la faible disponibilité de joueurs pour la prochaine saison.

Cette condition partagée constitue un indicateur essentiel et met l'accent sur l'importance de trouver une solution pratique pour cette catégorie.

Parmi les solutions possibles évoquées :

Des modifications pour la catégorie garçons, notamment l'option de compléter les effectifs avec des filles.

Des modifications pour la catégorie d'âge garçons, par exemple passer de U15 à U16.

Les clubs ont également été encouragés à diversifier leur recrutement, avec le soutien de la FLVB si nécessaire. Des initiatives comme le CEV School Project ou les Kids Days peuvent être organisées localement avec l'aide des entraîneurs de la FLVB et aider à stimuler le recrutement au sein des catégories jeunes. L'équipe de la FLVB est prête à mettre en œuvre de telles initiatives ou se propose d'offrir son assistance si besoin.

Afin d'avancer dans le projet 6v6, Jared a distribué un bref questionnaire aux clubs pour recueillir l'avis des clubs concernant les options possibles pour la division U15 masculine et pour trouver une solution qui conviendrait à la plupart des clubs.

Le résultat de ce sondage sera analysé lors de la réunion de la Commission des Jeunes 6 mai. A cette même occasion, la Commission discutera les propos du VCF.



Fédération Luxembourgeoise de Volleyball a.s.b.l.

Affiliée à la CEV, à la FIVB et membre du COSL

- Le CA décide d'offrir au début de la prochaine saison à chaque arbitre et candidat-arbitre, en plus de leur uniforme, un set contenant un sifflet, un « toss coin » (design FLVB par exemple), des cartons rouge et jaune, un manomètre et éventuellement une mini pompe à ballon. Tout ce matériel pourrait être rangé dans un petit fourre-tout portant éventuellement un logo de sponsor.
- Le CA approuve le règlement LUX BEACH TOUR 2026.
- Mim Schammo présente au CA le règlement loisir qu'elle proposera à l'AG.

Commission Presse et Communication

- Le CA admet que le site web de la FLVB ne fait actuellement pas bonne impression auprès du public. Il est nécessaire non seulement de réaliser certaines modifications superficielles comme le défilé des actualités, des événements et des programmes, mais aussi de garantir que le site soit à jour, opérationnel et optimisé à la fois pour les utilisateurs. Il faudrait administrer ce domaine tous les jours. Pour y parvenir, il est essentiel que tous les collaborateurs transmettent régulièrement des données actualisées au secrétariat respectivement au responsable du site internet.
- La FLVB lancera la « Fantasy League » pour une période de 4 ans. La date du début et les instructions de participation seront publiées en temps voulu.

Commission Finances / Trésorerie

- Le CA examine le contenu de certaines de nos conventions de partenariat, les échéances qui approchent, des factures impayées et la planification de certains événements spécifiés dans ces contrats.

Divers / Prochaines réunions

- Norma Zambon représentera la FLVB à l'AG du VB Echternach le mercredi, 06.05. au Hihof Echternach.
- Le 40th FIVB World Congress aura lieu du 19 au 23 novembre 2026 à Punta Cana, en République Dominicaine.
- L'assemblée Générale de la CEV aura lieu à Milano, Italie, dans le cadre de la phase finale masculine de l'EuroVolley 2026 en septembre.
- La prochaine réunion du Conseil d'Administration aura lieu le lundi, 18 mai 2026 à la Maison des sports.